

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel dûment convoquée et tenue le lundi 17 octobre 2022 à 18 h 30.

Sous la présidence de monsieur Gilles Boucher, maire de la municipalité centrale Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et en présence de la directrice générale, madame Julie Forgues et de la greffière, madame Judith Saint-Louis, étaient présents et formant quorum, les conseillers suivants : madame Joan Raymond, monsieur Daniel Beaudoin, madame Johanne Lepage, monsieur Alexandre Morin et monsieur Frank Pappas. Le siège du conseiller n° 1 est vacant.

Était absent, le conseiller, monsieur Michaël Vangansbeck.

## ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture et constatation du quorum.**
2. **Adoption de l'ordre du jour.**
3. **Approbation des procès-verbaux**
  - a) Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue le lundi 19 septembre 2022 à 18 h 30.
4. **Administration, finances et qualité des services**
  - a) Rapports des responsables de comité.
5. **Sécurité civile et sécurité incendie**
  - a) Rapports des responsables de comités.
  - b) Achat d'une camionnette utilitaire Ford F-150 *Responder* 2022 de type « Police Pack » et équipements pour le Service de la sécurité incendie et rachat de la camionnette Ford F-150 2013.
  - c) Équipements additionnels pour camionnette *Responder* 2022.
6. **Réseau artériel**
  - a) Rapports des responsables de comités.
7. **Communications, culture et promotion touristique**
  - a) Rapports des responsables de comités.
8. **Correspondance**
9. **Affaires nouvelles.**
10. **Période de questions.**
11. **Levée de la séance.**

### 1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, monsieur Gilles Boucher, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum à 6 membres.

AG-1201-10-2022

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation à la présente séance ordinaire du conseil d'agglomération ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté.

### 3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX

AG-1202-10-2022

#### 3. a) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL TENUE LE LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022 À 18 H 30.

ATTENDU que tous les membres du conseil ont obtenu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 19 septembre 2022 dans les délais prescrits pour procéder à son approbation ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue le lundi 19 septembre 2022 à 18 h 30 soit et est approuvé tel que rédigé.

#### 4. ADMINISTRATION, FINANCES ET QUALITÉ DES SERVICES.

##### 4. a) RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS.

Aucun rapport n'est présenté.

#### 5. SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE

##### 5. a) RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS.

Aucun rapport n'est présenté.

**AG-1203-10-2022**

##### 5. b) ACHAT D'UNE CAMIONNETTE UTILITAIRE FORD F-150 RESPONDER 2022 DE TYPE « POLICE PACK » ET ÉQUIPEMENTS POUR LE SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET RACHAT DE LA CAMIONNETTE FORD F-150 2013.

ATTENDU que des demandes de prix ont été transmises pour la fourniture d'une camionnette utilitaire Ford F-150 Responder (Pick-Up) neuf de type « Police pack » 2022 ou plus récent incluant pneus d'hiver cloutés, barre de protection avant Go Rhino, avertisseurs d'angles morts, démarreur à distance, assistance de recul de remorque PRO, attelage remorque, 3 prises 12 volts et un bloc de commande de même qu'une boîte de chargement et un tiroir Sidekick pour la matériel à loger le tout tel que plus amplement décrit au devis # SI-202202-10 ;

ATTENDU que le devis # SI-202202-10 demandait également en option un prix pour le rachat de l'actuelle camionnette utilisée de marque Ford-F-150XLT avec boîte SpaceKab, année 2013 ;

ATTENDU qu'un seul soumissionnaire a fourni des prix selon le tableau suivant :

Soumissionnaire	Description	Prix avant les taxes	Prix incluant les taxes
Des Laurentides Ford inc.	Camionnette Ford F-150 Responder avec équipements	72 247.00 \$	83 065.99 \$
	Véhicule usagé en rachat	7 000.00 \$	7 350.00 \$

ATTENDU la recommandation du directeur adjoint du Service de sécurité incendie, monsieur Mario Nareau, en faveur de la soumission de *Des Laurentides Ford* pour l'achat de la camionnette Ford F-150 Responder de type Police Pack 2022 au montant de 72 247.00 \$ plus les taxes applicables en y appliquant le rachat de la camionnette usagée ;

ATTENDU le règlement d'emprunt # AG-052-2022 en vigueur au 28 septembre 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE ce conseil accepte la recommandation précitée et le prix tel que soumis par Des Laurentides Ford et lui attribue le contrat d'achat de la camionnette Ford F-150 Responder de type Police Pack 2022 au montant de 72 247.00 \$ plus les taxes applicables et le rachat de la camionnette 2013 au montant de 7 000.00 \$ plus les taxes applicables.

QUE le produit de la vente de la camionnette pour son rachat soit appliqué au règlement d'emprunt # AG-052-2022.

QUE cette dépense soit payable par le règlement d'emprunt # AG-052-2022.

**AG-1204-10-2022**

##### 5. c) ÉQUIPEMENTS ADDITIONNELS POUR CAMIONNETTE RESPONDER 2022.

ATTENDU qu'il y a lieu d'ajouter certains équipements, gyrophares, sirène, clignotants, miroirs, etc. sur ce nouveau véhicule du Service de sécurité incendie pour un montant global de 11 368.00 \$ plus les taxes applicables ;

ATTENDU qu'il y lieu également d'acheter une civière panier deux-pièces au montant de 2 150.00 \$ plus les taxes applicables ;

ATTENDU la recommandation du directeur adjoint du Service de sécurité incendie, monsieur Mario Nareau ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE ce conseil autorise l'achat des équipements additionnels pour la camionnette Ford F-150 Responder et leurs installations pour un montant global de 13 518.00 \$ plus les taxes applicables (15 542.32 \$ toutes taxes comprises).

QUE cette dépense soit payable par le règlement d'emprunt # AG-052-2022.

**6. RÉSEAU ARTÉRIEL**

6. a) RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS.

Aucun rapport n'est présenté.

**7. COMMUNICATIONS, CULTURE ET PROMOTION TOURISTIQUE**

7. a) RAPPORTS DES RESPONSABLES DE COMITÉS.

Aucun rapport n'est présenté.

**8. CORRESPONDANCE**

**9. AFFAIRES NOUVELLES**

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**AG-1205-10-2022**

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Étant 18 h 37, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ de lever la séance.

(signé)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Gilles Boucher  
Président

(signé)

\_\_\_\_\_  
Madame Judith Saint-Louis  
Greffière

jsl/